

La Ville de Magog adopte son programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024

Magog, le 21 septembre 2021 – Les membres du conseil municipal de la Ville de Magog ont procédé, hier soir, à l'adoption du nouveau programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2023-2024.

Le PTI regroupe un éventail de projets que la Ville compte mettre en œuvre ou finaliser au cours des trois prochaines années considérant les priorités de développement et les ressources financières disponibles.

La Ville de Magog prévoit des investissements de l'ordre de 79,8 M\$ pour les années 2022 à 2024. Ils sont répartis comme suit :

- 18,3 M\$ en 2022
- 28,8 M\$ en 2023
- 32,7 M\$ en 2024

« Le PTI confirme les intentions du conseil sur les projets qu'il souhaite réaliser », indique la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Vicki-May Hamm. « Nous faisons nos projections sur trois ans en fonction de la réalité d'aujourd'hui. Évidemment, certains éléments sont appelés à varier au fil du temps. »

Pour l'élaboration du PTI 2022-2023-2024, le conseil municipal a priorisé des projets qui permettent d'assurer la pérennité des actifs, la qualité du réseau routier, la santé financière de la Ville et l'augmentation de la qualité des services aux citoyens pour continuer à attirer de nouvelles familles et des entreprises.

Parmi les projets stratégiques majeurs prévus pour les trois prochaines années, notons :

- La réalisation du projet de l'aréna de Magog au parc de l'Est : une décision devra être prise par le nouveau conseil quant au scénario retenu;
- La déviation des eaux usées du secteur Omerville vers l'usine de la rue Hatley : ce projet assurera le développement de la ville tout en limitant les



impacts sur les sommes investies dans les infrastructures routières et souterraines;

- La réalisation des plans et devis et des travaux de construction du nouveau skatepark.

Certaines conclusions sont à tirer de cet exercice de planification budgétaire :

- Les travaux pour la déviation des eaux usées du secteur Omerville vers l'usine de la rue Hatley seront amorcés en 2022;
- La Ville connaît un rythme de croissance important par l'augmentation des demandes de permis de construction et de rénovation;
- Des investissements importants sont répartis dans des secteurs variés tels que la gestion des eaux, les loisirs et le développement industriel;
- L'endettement de la Ville est sous contrôle et respecte les ratios de la Politique de gestion de la dette;
- La Ville est constamment à la recherche de subventions pour divers projets admissibles.

Le PTI est disponible sur le site Internet de la Ville de Magog à ville.magog.qc.ca/pti.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

